

Soi-disant « submersion migratoire » !

Category: Arguments et analyses
écrit par jmfouquer | 3 mars 2025

Le premier ministre a évoqué le « sentiment de submersion » généré par l'immigration. Il a réitéré et assumé ses propos. Pourtant, les chiffres et les études démentent clairement cette idée. C'est pourquoi il est toujours utile de disposer d'un argumentaire. Nous signalons donc cet entretien avec Tania Racho.

La « submersion migratoire » ne correspond à aucune réalité scientifique

Par **Tania Racho**¹ Chercheuse associée en droit européen, Université Paris-Saclay. Publié le 2 février 2025 sur le site de [The Conversation](#).

Le premier ministre a évoqué, lundi 27 janvier [sur LCI](#), le « sentiment de submersion » généré par l'immigration. Des propos qu'il a réitérés et assumés le lendemain, au sein de l'Assemblée nationale, indignant la gauche. Pourtant, les chiffres et les études sur le sujet démentent clairement cette idée. Entretien avec Tania Racho, spécialiste des questions relatives aux droits fondamentaux.

Ce concept de submersion migratoire est-il fondé sur des données étayées par la recherche et des données institutionnelles sur les migrations ?

Tania Racho : La réponse est non. En France, la population immigrée (les personnes nées à l'étranger et vivant en France) est de **10,7 %**. Si on décompte parmi ces immigrés les personnes ayant la nationalité française, on arrive à

8,2 % des habitants sur le territoire national.

Notons que, parmi ces 8,2 %, il y a à peu près 3,5 % d'Européens. Or souvent, derrière le mot étranger, on pense à des non-Européens qui ne représentent finalement que 6 % de la population française.

La France est loin d'être le pays le plus accueillant en Europe pour les étrangers ou dans le monde d'ailleurs. En comparaison, c'est 15 % de la population américaine qui est immigrée, et 16 % en Suède.

Derrière ces chiffres, il y a de nombreux statuts différents qui distinguent les étrangers. On parle souvent des primo-arrivants dans le discours politique. Or, ces arrivées sont relativement stables, avec à peu près 300 000 personnes par an. Parmi elles, un tiers est des étudiants qui ont vocation à ne pas rester, un autre tiers correspond à l'immigration familiale. Le dernier tiers se décompose en immigration de travail et titres de séjour humanitaire délivrés pour les réfugiés.

Il faut aussi prendre en compte le solde migratoire (ou accroissement migratoire) qui est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire (immigrants) et le nombre de personnes qui en sont sorties (émigrants). En 2023, le solde positif n'est que de 183 000 personnes.

Cliquez pour lire le reste de l'article : « La « submersion migratoire » ne correspond à aucune réalité scientifique ».